

Présents : Claude MAUPRIVEZ, Patrick SIMON, Pierre LHOTTE, Martial DUPIN, Jean Marie ALLOUCHERY, Julien LEPITRE, Jean MICHEL, Jean Robert AUGUSTE, Annie PERRARD, Bruno ARIZZI, Jean Pierre RONSEAU, Sylvie PORET, Cécile CONREAU, Anny DESSOY, Germain RENARD, Michel SUPPLY, Robert D'HARCOURT, Nicolas CARNOYE, Eric LEGER, Jean-Pierre ARNAUD, Franck BAILLY, Stéphane GOMBAUD, Francis BLIN, Jean Marie VIEVILLE
Nathalie ALBERTINI, Aurélie LEVEQUE, Christian MARTEL, Annie BELLON

Absents, Excusés : Thierry BERNARD, Valérie CORDEBAR, Franck JACQUET, Alain MICHELON, Franck ASSELIN, Azzedine AIT IHADDADENE, Christophe PATINET, Denis PONCELET, Frédéric MASSONOT

Ouverture de la séance par P LHOTTE qui remercie les élus présents en visioconférence.

La séance débute par la présentation du bilan 2020 et des perspectives 2021 des services Eau et Assainissement.

En introduction M BLIN dresse un point budgétaire de l'ensemble des services des eaux et assainissement. M BLIN informe que 2 délibérations seront portées au vote du prochain conseil communautaire ; elles portent sur la révision du règlement d'assainissement collectif et la création d'un règlement pour la gestion des eaux pluviales.

M BLIN informe que l'assainissement de BOULEUSE se poursuit normalement.

Aurélie LEVEQUE présente alors le bilan 2020 ainsi que les perspectives 2021 (cf document joint).

M MAUPRIVEZ s'interroge sur le prix de l'eau, M BLIN répond que la CUGR compte plus de 50 prix de l'eau différents d'où la mise en place d'un groupe de travail sur l'harmonisation et précise que c'est Stéphane GOMBAUD qui représente le pôle.

Le plan d'harmonisation du prix de l'eau sera présenté en cours de mandat.

La séance se poursuit par la présentation des délibérations qui seront proposées au vote du 17/12/2020 et qui n'appellent aucunes remarques particulières :

- Signature d'une convention entre la CUGR et le Ministère de l'éducation nationale relative aux technologies de l'information et de la communication dans les écoles pour l'attribution et l'utilisation des équipements numériques.
- Attributions de subventions aux associations
 - o 45 000 € (collège de GUEUX 5000€/ Intermezzo 40000€) Année 2020
 - o 120 000€ (Goutatou 60 000€/A8V 35 000€/ le temps des copains 25 000€)
- Tarif périscolaire 2021 – approbation des tarifs avec hausse de 0.4 % et mise en place d'une étude sur l'harmonisation des tarifs périscolaires.
- Réduction du périmètre de l'aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine qui concerne 2 communes CHALONS sur Vesle et CHENAY, TRIGNY s'étant retiré du périmètre.

Retour des conseils d'orientation.

- Déchets représenté par Mme PERRARD et M D'HARCOURT
 - un état des lieux a été dressé
 - les sacs plastiques seront remplacés par des bacs fin 2021
 - le tri sélectif va changer, ce qui implique de gros investissement

- l'apport de carton pour les professionnels n'est pas payant en déchetterie
M CARNOYE s'interroge sur l'abandon des sacs de tri ; il est répondu que le port du sac est trop lourd pour le personnel.
M VIEVILLE précise que la taxe des ordures ménagères passe de 7.08 % à 9.08% et Mme DESSOY précise que le tri coûte de plus en plus cher.
M RONSEAU stipule que le ratio du Grand REIMS est plus élevé que le national et s'interroge du pourquoi de la non utilisation du centre de tri de la VEUVÉ au lieu d'investir dans un nouveau centre de tri.
M CARNOYE questionne la CUGR sur l'option d'une TOM ou ROM incitative, car la taxe actuelle est injuste.
M LHOTTE déplore également un manque de communication sur le tri sélectif et souhaite que ces remarques soient évoquées lors du prochain conseil d'orientation.

- Eaux/Assainissement
 - Une présentation générale a été faite avec la programmation budgétaire et les règlements mis en place et changement de la politique de l'eau pluviale
- Education – prochain CO le 15/12
- Ressources - prochain CO le 09/12
- Voiries et réseaux – prochain CO les 14 et 21/12 : programmation 2022/2026
 - Le groupe de travail initié par JP RONSEAU se réunira une fois par mois pour instaurer la programmation qui permettra de lancer les travaux 2022. Lors de la prochaine réunion Christian MARTEL présentera le programme.
 - Un fichier sera transmis à tous les maires leur demandant leurs besoins pour les 5 années à venir
 - M RONSEAU fait part d'un échange avec M MOURRA concernant la répartition de l'enveloppe budgétaire suivant la dimension du pôle, une réflexion est engagée à la satisfaction de l'ensemble de l'assemblée. Nathalie ALBERTINI précise toutefois que rien n'est acté pour le moment.
- Aménagement /Environnement – le 17/11 représenté par M MAUPRIVEZ.
 - Ce conseil d'orientation est constitué de 3 vice-présidents : URBANISME/HABITAT et ENVIRONNEMENT TRANSITION ENERGETIQUE.
 - Au cours de ce conseil d'orientation a été brossé le périmètre et les grandes thématiques qui seront abordées au cours du mandat
- Transport et Mobilité – M Jean MICHEL et M Germain RENARD
 - Validation de 2 groupes de travail : 1 sur le schéma cyclable (liaison entre les bourgs) et le second concernant les pôles de rabattement et de mobilité (cohérence entre l'urbanisation et le transport /flux automobile)
 - Des référents doivent être nommés pour ces 2 groupes de travail :
 - Groupe 1 : titulaire Jean MICHEL / suppléant Nicolas CARNOYE
 - Groupe 2 : titulaire Germain RENARD / Suppléant Jean MICHEL
- Attractivité Economique
 - Présentation générale et précisément les mesures liées au COVID (aides)

En points divers sont évoqués :

- Sollicitation de la direction des transports non urbains pour la ré organisation des circuits de transports scolaires des communes de Courtagnon, Chamery, Serriers, Sacy et Villedommange suite au transfert des écoles au pôle d'Ecueil à la rentrée de septembre 2021.

- 3 déclarations de sinistres à l'assurance dommage/ouvrage pour MARPA Les Sources :
 - 1 pour le bardage qui s'écarte,
 - 1 pour les portes vitrées cassées et celles dont les menuiseries sont endommagées,
 - 1 pour la fenêtre de la chambre du logement de fonction qui n'est plus étanche.
 - Reconduction de la convention avec l'association l'outil et la main à MUIZON, pour la période du 1^{er} janvier 2021 au 31 décembre 2026.
 - M GOMBAUD s'interroge sur le devenir des fonds de soutien d'investissement. M LHOTTE demande à ce que cette question soit relayée au prochain bureau communautaire, si il ne peut être présent.
 - Mme DESSOY informe l'assemblée que la commune de LES MESNEUX a décidé de reprendre sa compétence scolaire et périscolaire à compter de la rentrée de septembre 2021. Une délibération prise en ce sens au prochain conseil sollicitera une modification des statuts de la CU.
- La prochaine réunion est prévue le 19 janvier 2021.

L'ordre du jour est terminé.

La séance est levée à 19h50

Fait à Gueux, le 10/12/2020
Le Conseiller Communautaire Délégué

P. LHOTTE

